LES RENDEZ-VOUS DE L'IRDA

DIRECTIVE EUROPÉENNE SUR LE DEVOIR DE VIGILANCE : REGARDS FRANÇAIS SUR UN TEXTE DE COMPROMIS

06 juin 2024
Centre Panthéon, salle des Conseils – Esc. M., 2e étage

OUVERT AU PUBLIC - PLUS D'INFOS
ASSAS-UNIVERSITE.FR

Dans le cadre du cycle de conférences "Les Rendez-vous de l'IRDA", l'Institut de recherche en droit des affaires de Paris (IRDA) reçoit Antoine GAUDEMET et Jean-Sébastien BORGHETTI, professeurs à l'Université Panthéon-Assas, pour un regard croisé sur la Directive devoir de vigilance le jeudi 6 juin, à 18h30.

Programme

> **« Propos introductifs »**

Joanna GHORAYEB, sous-directrice du droit économique, Direction des affaires civiles et du sceau

> **« Le devoir de vigilance européen : quelles obligations, pour quelles entreprises ? »**

Antoine GAUDEMET, professeur à l'Université Panthéon-Assas

> **« La responsabilité civile liée au devoir de vigilance »,**

Jean-Sébastien BORGHETTI, professeur à l'Université Panthéon-Assas